

Information presse
Paris, le 8 janvier 2019

Annonce de la création d'un CAPES informatique, une décision politique forte saluée par Cinov-IT, Syntec Numérique et Talents du Numérique.

Lundi 7 janvier, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, a annoncé la création d'un CAPES informatique sur France Culture. Les établissements de formation et les entreprises du numérique représentés par Cinov-IT, Syntec Numérique et Talents du Numérique saluent, par la voix de leurs Présidents Alain Assouline, Godefroy de Bentzmann et Frédéric Dufaux, cette décision, demandée depuis fort longtemps par l'ensemble de l'écosystème numérique.

La révolution numérique impacte l'ensemble des secteurs, des métiers et des compétences associées. Il est impératif que l'ensemble de la population dispose de connaissances minimales en humanités numériques, c'est-à-dire de la capacité à évoluer avec discernement et lucidité dans ce monde numérique et de s'y intégrer pleinement. C'est un enjeu sociétal, mais aussi économique. Les rapports et études prospectives sont unanimes : un nombre considérable de personnes devra être formé aux compétences adéquates si la France et sa population veulent pouvoir bénéficier pleinement de la croissance offerte par la révolution numérique. Au niveau de l'Union européenne, ce sont 756 000 professionnels du numérique qui manqueront à l'appel d'ici 2020¹.

Nos trois organisations avaient déjà salué la récente création d'un enseignement SNT (Sciences Numériques et Technologie) en Seconde générale et technologique, et la création d'une spécialité NSI (Numérique et Sciences informatiques) en 1re et Terminale du lycée général, première étape vers un enseignement informatique construit qu'elles appellent de leurs vœux. Au même titre que le français, les mathématiques, l'histoire-géographie ou les langues étrangères, l'informatique doit s'inscrire dans le socle commun de compétences de l'ensemble des Français. Néanmoins, la création d'un corps professoral dédié, spécifiquement formé à ces technologies et enjeux, était le corollaire à l'introduction d'un enseignement informatique structuré et de qualité. Nous nous réjouissons donc de la décision politique forte de M. Blanquer dont nous soulignons depuis longtemps l'importance stratégique.

Cependant, nous le savons, la prise en compte de l'enseignement de l'informatique et la création, dans un délai court, d'un corps professoral associé est un défi important pour le système éducatif. Nous pensons notamment à la constitution de parcours et d'un vivier pour les futurs candidats à ce concours. À l'instar de l'ensemble des formations et des métiers du numérique, la question de l'attractivité constituera probablement un enjeu. Nos trois organisations sont mobilisées sur les thématiques de compétences et ressources humaines dans le numérique. Elles se tiennent bien sûr à la disposition du ministère pour apporter leur soutien à la mise en place opérationnelle de cette décision politique.

¹ Digital skills and jobs coalition : https://ec.europa.eu/digital-single-market/sites/digital-agenda/files/digital_skills_and_jobs_coalition_members_charter_0.pdf



A propos de CINOV-IT, le syndicat des TPE PME et indépendants du numérique.

CINOV-IT, le syndicat des TPE PME et indépendants du numérique, représente les cinquante mille TPE-PME du secteur du numérique. Les 900 adhérents (directs ou membres des associations affiliées) sont des entrepreneurs des quatre grands domaines de l'Industrie du Numérique que sont l'édition de logiciels, le conseil, l'ingénierie en informatique et le web. CINOV-IT rassemble tous les types d'entreprises et d'entrepreneurs : professions libérales, indépendants, TPE et PME. CINOV-IT est un syndicat patronal qui s'est donné pour mission de défendre, représenter et conseiller les PME et TPE du numérique, auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordre, publics et privés. CINOV-IT est actif sur des enjeux essentiels pour les TPE-PME du numérique : Grande Ecole du Numérique, cybermalveillance.gouv, formations, transition numérique des TPME, optimisation de la relation donneurs d'ordre / prestataires informatiques, etc. CINOV-IT est un des 10 syndicats techniques de la Fédération CINOV. La fédération CINOV, membre de la CPME, représente, avec la fédération Syntec, la branche professionnelle de l'Ingénierie, du Conseil et du Numérique.

Pour en savoir plus : <http://www.cinov-it.fr>

Relations presse : Rémi Ferrand, Délégué aux Affaires publiques

Tel : 06 86 10 51 45 r.ferrand@cinov-it.fr

A propos de Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il regroupe plus de 2 000 entreprises adhérentes qui réalisent 80% du chiffre d'affaires total du secteur (plus de 56 Md€ de chiffre d'affaires, 474 000 employés dans le secteur). Il compte 30 grands groupes, 120 ETI, 1 000 PME, 850 startups et TPE ; 11 Délégations régionales (Hauts de France, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre Val de Loire, Normandie) ; 20 membres collectifs (pôles de compétitivité, associations et clusters).

Pour en savoir plus : www.syntec-numerique.fr

Tél. : 01 46 34 60 60 camille.ruols@wellcom.fr - elise.plat@wellcom.fr

<http://wellcom.fr/presse/syntec-numerique/>

À propos de l'association Talents du Numérique

Créée en 2006, l'association Talents du Numérique (ex association Pasc@line) réunit 85 établissements d'enseignement supérieur et 2 700 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein du Syntec Numérique et du Cinov-IT. Talents du Numérique est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, et de la société civile ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est, depuis septembre 2017, pilote de l'un des groupes de travail de la Coalition française en faveur des compétences numériques, *French Digital Skills and Jobs Coalition*. Elle est aussi l'un des membres fondateurs de l'initiative Femmes@Numérique (lancée en décembre 2017) dont l'objectif est de promouvoir par des actions concrètes la place des femmes dans le secteur.

Pour en savoir plus : www.talentsdunumerique.com

Relations presse : Caroline Bougy, Déléguée à la communication

Tel : 06 62 56 20 65 caroline.bougy@talentsdunumerique.com